

**Communiqué de presse
*Arrivée du procureur général près la cour d'appel d'Orléans***

La cour d'appel d'Orléans accueille un nouveau procureur général au 1^{er} septembre : Denis CHAUSSERIE-LAPRÉE a été nommé par décret du 05 août 2021.

Denis CHAUSSERIE-LAPRÉE est magistrat de l'ordre judiciaire depuis 1988, il occupait depuis 3 ans la fonction de procureur général à Saint-Denis de la Réunion.

Magistrat au parquet depuis sa sortie de l'École Nationale de la Magistrature en 1988 il a été successivement affecté auprès des parquets des tribunaux de grande instance de Lille (1988-1993), Rochefort sur Mer (1994-1995) et Bordeaux où il a exercé entre 2001 et 2012. Lors de ses affectations en juridiction, il s'est principalement intéressé aux questions relatives aux mineurs ainsi qu'à celles concernant la lutte contre le trafic de stupéfiants et le soutien pouvant être apporté aux toxicomanes (il fut ainsi membre du comité scientifique du GIP drogues info-service de 1998 à 2001). Il a également été chargé d'animer le service du parquet interrégional spécialisé dans la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance économique et financière de Bordeaux. Il a ensuite été procureur de la République adjoint près le TGI de Toulouse (2012-2015), puis procureur général près la cour d'appel d'Agen (2015-2018).

De février 1996 à Septembre 2001 il a bénéficié de deux détachements comme sous-préfet d'arrondissement (Barcelonnette, Alpes de Haute Provence) jusqu'en septembre 1997, puis comme secrétaire général de l'École Nationale de la Magistrature jusqu'en septembre 2001.

Il a par ailleurs été membre élu du conseil supérieur de la magistrature au sein de la formation parquet (2006-2011).

Riche de ses expériences passées, le procureur général souhaite inscrire son action et celle du ministère public du ressort de la cour d'appel d'Orléans (Indre et Loire, Loiret, Loir-et-Cher : tribunaux judiciaires de Tours, Orléans, Blois et Montargis) en réponse aux préoccupations essentielles des acteurs publics, économiques et associatifs de la région, ainsi qu'en réponse aux attentes de la population à l'égard du service public de la justice.

Il souhaite notamment s'intéresser particulièrement aux questions environnementales.

Il sera installé solennellement le 24 septembre.